

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

Catégorie Camion (Châssis)	Marque INTERNATIONAL	Désignation du type / Signe de reconniss. (*) S 164 - 172ⁿ / Moteur PERKINS P 6	numéro-type N° 2003/B
---	--------------------------------	--	---------------------------------

Moyens de reconnaissance du type "S 164" devant Ho. châssis - "Serie 160" latér. vers pare-brise - Mod. av. moteur
 N° de châssis frappé A gauche, latér. sur longeron, à l'avant derrière pare-chocs /PERKINS P 6
 N° de moteur frappé A droite, à l'avant s/partie supérieure du bloc-moteur, sous collecteur d'aspiration
 Constructeur du châssis INTERNATIONAL HARVESTER EXPORT COMPANY, CHICAGO (USA)
 Constructeur du moteur F. PERKINS Ltd., PETERSBOROUGH (GB)

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type PERKINS P 6	Nombre d'essieux 2	Constructeur INTERNATIONAL HARVESTER Co. CHICAGO
Genre En ligne O H Y	Entraînement sur roues arrières	Genre / Forme Cabine fermée (Exc. normale)
Carburant Diesel / Mazout	1. Frein A pied : Hydraulique, à expansion, avec servo à dépression, sur toutes les roues.	Nombre de portes cabine 2
Nombre cyl. 6 Temps 4	2. Frein A main : Mécanique, à serrage extérieur, s/arbre de cardan (sortie boîte c.v.) s.r.arr.	Nombre de places ass. Total 2
Alésage 88,098 mm.	3. Frein -	Avant - Milieu - Arrière -
Course 127,00 mm.	Frein de remorque -	Nombre de places d'about -
CV-impét 24,086	Direction Normale - A gauche - A vis et double doigt	Pour motos: Siège arrière -
Cylindrée totale 4*730 cm ³	Crochet de remorque Selon demande **	Sidecar -
CV. frein 71	Nombre de vit. avant 4 (Pont arr. av. double démult.)	
Refroidissement Eau	Vit. en 1 ^{re} vit. 16 en prise dir. 75 km/h.	
Empl. du moteur A l'avant		

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler <u>avec cabine</u>	1'500 kg.	1'200 kg.	2'700 kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.	kg.	5'920 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	8'620 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	- kg.
Charge utile	kg.	kg. (2)	- kg.
Poids maximum garanti du train roulier (camion / remorque)	(30'000 lb)	kg.	13'608 kg.
Pneumatiques: Dimension	8.25 - 20	10 Ply	2x2x2x2 doubles
Capacité de charge (par pneu 1'760 kg.) par essieu	3'520 kg.	7'040 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

(V)	12 V (2 x 6 V)	(V)	Phares Marqués	1 1 1 R A Y	Guides	(1)	1/2 type antichoc monté appuyés à double filamento	(V)	(1)	Feux de position	2/ A côté des phares	(1)	Feux rouges	1/ combinés, à gauche	(1)	Eclairage du tableau de bord, 1/ combinés, à gauche	(1)	Indicateurs de direction type	1/ électrique	Avertisseur	1/ électrique	Rétroviseur : 1/ à gauche, à l'ext. du vhc.
-----	----------------	-----	----------------	-------------	--------	-----	--	-----	-----	------------------	----------------------	-----	-------------	-----------------------	-----	---	-----	-------------------------------	---------------	-------------	---------------	---

DIMENSIONS

mm.	1'600	mm.	1'750	mm.	2'230	mm.	4'369	mm.	6'721	mm.	2'270	mm.	260	mm.	1'422	mm.	-	mm.	-	mm.	-	mm.	17,20	mm.	17,20
Voie } avant		Voie } arrière		Longueur horizont AV. 2'035 AR.	Compartment (°)	Longueur horizont	Chassis	Hauteur (non chargé)	Cabine	Garde au sol	Chassis	Porte à faux, arrière	Crochet de remorque (haut, dep. sol)	Crochet de ramorque (porte à faux)	Diamètre de braguage ext. gauche	Diamètre de braguage ext. droite									

Dim. Intérieures
 Longueur du pont de charge
 Largeur du pont de charge
 Hauteur Intérieure
 Haut. du pont dep. la sol
 Rideaux (hauteur)

OBSERVATIONS

* Sa livree également avec les empatements suivants :
 13/8" = 3'302 mm = 142" = 3'601 mm = 154" = 3'912 mm.
 Les cotes suivantes varient: long. tot. du chassis, porte à faux arr. et Diamètre ext. de braguage.
 ** Pont arr. av. double démultiplication av. commande électrique et combinée av. frein à main agissant s/arbre de cardan à la sortie de la boîte c.v. Ne doit être manipulée, ni dans les côtes, ni dans les descentes. Inscription en conséquence doit figurer sur tableau de bord devant le conducteur.
 Bruit de l'échappement: A 7 m latéralement
 Au régime max. d'rotation (75 km/h) = 90 ph.

1) Equipement: Modifié ou complété par l'importateur et doit être contrôlé lors de l'expertise.
 a/ Dispositifs de phares av. ampoules bilux et feux de position encastres dans le réflecteur montés par l'importateur, les feux de position d'origine se trouvent trop éloignés du profil ext. du vhc. (580 mm).
 b/ Feu rouge doit être déplacé vers l'extérieur, ne doit pas se trouver à plus de 400 mm du profil extérieur du vhc.
 c/ Tuyau d'échappement prolongé par l'importateur jusque derrière le pont arrière, critère dirige horizontalement vers l'arrière.
 2) Charge utile: La charge utile accordée ne doit en aucun cas dépasser a/ 5 tonnes pour pont normal,
 b/ 4,5 tonnes pour pont basculant, fourgon et carrosserie spéciales.

ZURICH, le 22.8.1956

Lieu et date de l'expertise

La commission d'experts-types